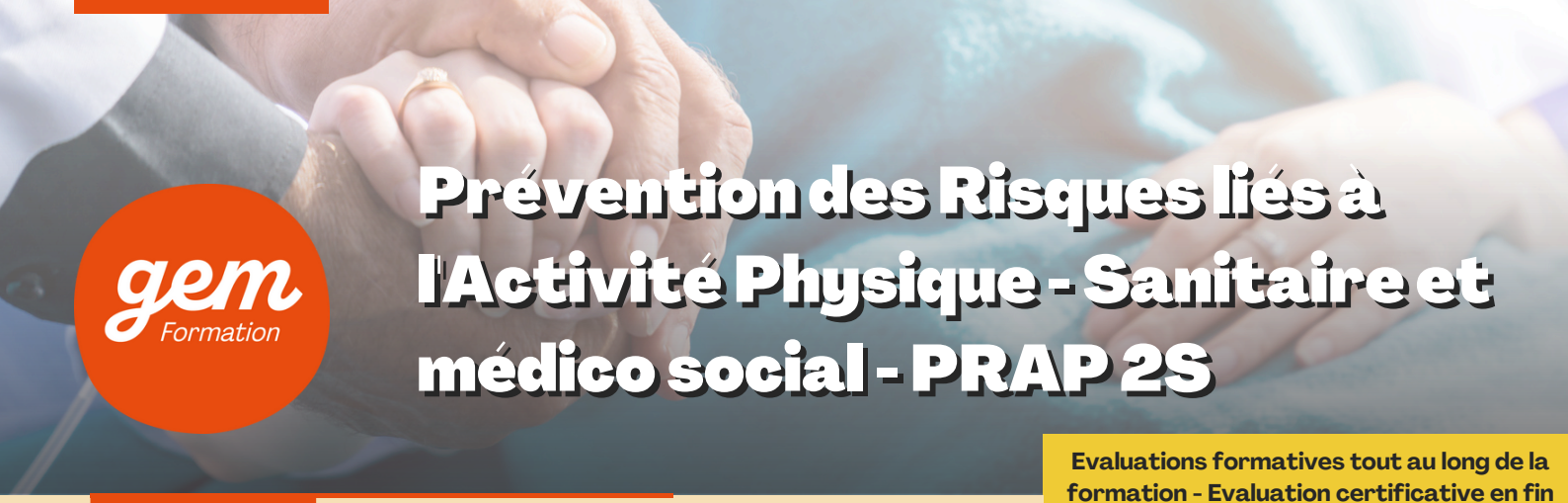


Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Sanitaire et médico social - PRAP 2S

Mis à jour le 05 Juillet 2024

28 heures sur 4 jours alternés

Evaluations formatives tout au long de la formation - Evaluation certificative en fin de module conforme INRS

Sont concernés les activités d'aide et de soins en établissements de court, moyen et long séjour (hôpitaux, cliniques, EHPAD, MAS...) ou encore à domicile. Les activités physiques, dans ce secteur, consistent notamment à aider des personnes aux capacités physiques souvent défaillantes (en situation de handicap dû à une maladie, à une déficience ou à l'âge) à se déplacer, pouvant générer efforts et postures contraignantes. Les formations Prap-2S (prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social) et APS-ASD (acteur prévention secours de l'aide et du soin à domicile) intègrent désormais une nouvelle approche pour accompagner la mobilité des personnes aidées.

Prise en charge de la formation

La formation peut être prise en charge par votre opérateur de compétences (OPCO) ou par l'entreprise.
Les modalités de cette prise en charge sont variables en fonction de l'effectif de l'entreprise.

Le matériel est conforme à la réglementation INRS, ainsi qu'au référentiel de formation de GEM formation, rédigé à l'occasion de sa demande d'habilitation INRS

Vous êtes intéressé ?

Contact: Aurélie CARIOT
a.cariot@gem-formation.com
0693 00 00 84

Conditions d'admission

Effectif maximum : 10 par groupe
4 jours (28 heures minimum en présentiel) pour les salariés du secteur sanitaire et médico-social (formation acteur PRAP 2S).
Public cible : salarié volontaire d'entreprise
Prérequis : langue française (lue - parlée - écrite)

Les spécificités du secteur 2S et les compétences dédiées à la maîtrise de la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi, expliquent le différentiel d'heures avec la formation d'acteur PRAP IBC.

Délai d'accès

En intra entreprise : Sur devis
En inter entreprise : Effectif mini 4 personnes
Consultez nos CGV (conditions générales de vente)

Missions

La formation initiale PRAP 2S s'adresse à tous les membres du personnel des établissements des secteurs sanitaires et médicaux-sociaux. L'ALM est une démarche basée sur la connaissance des déplacements naturels, qui repose sur :

- L'analyse systématique de chaque situation d'accompagnement
- L'évaluation et la prise en compte de l'environnement, des capacités (évolutives au cours de la journée) de la personne aidée à prendre part à son déplacement, et des risques pour le réaliser
- Une assistance au cas par cas tenant compte des capacités de la personne aidée, qui peut combiner la guidance (verbale et non verbale), l'assistance humaine sans portage délétère, ainsi que la mise en œuvre d'une aide technique compensant uniquement les capacités abolies.

Formateur expert

Animateur habilité par INRS et référencé habilitation GEM Formation

- VALLEE Jérome
- VANTOMME Philippe

Objectifs de formation

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Intégrer le nouveau dispositif d'accompagnement de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi



Contenu pédagogique

1 Domaine de compétences 1

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Comprendre l'intérêt de la prévention
  - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
  - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
  - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaitre les risques de son métier
  - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
  - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

2 Domaine de compétences 2

- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
  - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
  - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
  - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3 Domaine de compétences 3

- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Proposer des améliorations de sa situation de travail prenant en compte les principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

4 Domaine de compétences 4

- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Maintien et actualisation des compétences

La validité de ce certificat PRAP 2S est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 2 jours (14 heures minimum en présentiel) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Matériel à prévoir

- Lit médicalisé
- Fauteuil roulant manuel
- Lève personne électrique roulant
- Draps de glisse

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologiques, support vidéo, exercices pratique
- Evaluation continue (tout au long de la formation) selon grille d'évaluation nationale - Critères définis par l'INRS dans le référentiel national.
- Evaluation à chaud en fin de formation (satisfaction)

Organisation

La formation-action s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative entre son poste de travail et la formation dispensée. L'efficience de cette action reposera par conséquent sur une coordination et une gestion rigoureuse de ce parcours qui associe le stagiaire, le responsable de l'entreprise ou de l'établissement et le formateur certifié.

7 raisons de choisir GEM Formation !

1	2	3	4	5	6	7
Pédagogique	**Engagée**	**Experte**	**Ingénieuse**	**Orientée**	**Innovante**	**Personnalisable**
À travers une équipe certifiée	Dans une offre de service qualitative	Dans le milieu de la formation/conseil	Par ses parcours de formation adaptés	Compétences & employabilités	Dans ses services et formations	Sur l'ensemble des formations

gem Formation

Ensemble, formons votre avenir !

www.gem-formation.com
0262 354 435
35 ter rue du Four à Chaux, 97410 Saint-Pierre

Suivez-nous sur les réseaux !

Gem-formation-conseil
Gemformation974
gemformation